

## Compte-Rendu du Conseil Municipal du 29 juin 2020

**Présent(e)s** : Jean-Charles MALATRAIT, Raymonde COULAUD, Bernard VIAL, Marie-Claude LEVET, Alexandre SEVELINGE, Jacqueline FUMAS, Véronique HARSCOET, Julien BOURSON, Stéphane LESIGNOLI - Dominique BERNARD, Emmanuel VARALDI, Maria MARTINEZ, Claire MITTENAERE, Joël FRAYSSE, Pascal FABRE, Sandrine PUSSET, Patrick BALTAYAN, Nadia BOUYOUSFI, Daniel CHANEL.

**Absent(e)s** : Julie SIBERT, Cyriane TURPIN, Philippe GONGORA, Xavier PARISOT

**Pouvoir** : de Cyriane TURPIN à Jean-Charles MALATRAIT

**Nombre de votant(e)s** : 20

**Secrétaire de séance** : Dominique BERNARD

La séance du Conseil municipal débute à 20h.

### • **Approbation du Compte-rendu du conseil municipal du 19/06/2020**

- Avant l'approbation du Compte-rendu du conseil municipal du 19/06/2020, M. le Maire
  - annonce la démission de Mme Jade CHANTEPY de sa fonction de conseillère municipale et présente Mme Lydia BOUYOUSFI qui la remplace à la même fonction,
  - demande s'il y a des remarques sur le compte-rendu du conseil municipal du 19/06/2020 et précise qu'un compte-rendu de Conseil municipal ne peut être modifié. Toute demande de correction ne peut être faite qu'au début du conseil municipal suivant, et non par mail avant la tenue du conseil municipal.
- M. Pascal Fabre demande de mentionner une question diverse qui n'avait pas été portée dans le compte-rendu du 19/06/2020 : « Une rencontre est prévue le vendredi 26 juin 2020 de 10h30 à 11h, entre les membres du personnel, le maire et les adjoints. La présence des personnels étant obligatoire, elle doit être rémunérée comme heure supplémentaire ou récupérée si les personnels ne sont pas sur leur lieu de travail à ce moment-là. (CF Code du Travail).
- Aucune autre remarque n'est formulée.

➤ **Le compte-rendu du Conseil Municipal du 19/06/2020 est approuvé à l'unanimité.**

### • **Ordre du Jour**

#### **1. Formation des commissions émanant du conseil municipal :**

- Suite à la démission de Jade CHANTEPY, M. le maire annonce qu'il faut procéder de nouveau à la formation de trois commissions: CCAS, Cimetière, École/Enfance/Jeunesse dans lesquelles Jade CHANTEPY était présente.
- Pour les commissions Cimetière, et École/Enfance/Jeunesse, M. Le Maire propose Lydia BOUYOUSFI pour remplacer Jade CHANTEPY.

➤ **Approuvé à l'unanimité.**

- Pour la commission du CCAS, M. Le maire précise qu'il y a obligation de revoter par scrutin de listes, à bulletin secret. Le nombre d'élus est de 7 personnes, réparties entre 5 personnes de la liste de J-C Malatrait, et 2 de la liste de P. Fabre.

**Résultat du vote** : A 15 voix pour la liste de Mme LEVET et A 5 voix pour la liste de Mme PUSSET

➤ **Mmes Marie-Claude LEVET, Raymonde COULAUD, Véronique HARSCOET, Claire MITTENAERE, Julie SIBERT, Sandrine PUSSET, Nadia BOUYOUSFI sont élues membres du CCAS.**

#### **2. Désignation des membres de la commission communale des impôts directs**

- M. le maire précise que cette commission se réunit 2 ou 3 fois par an, détermine le classement des nouvelles constructions. Une liste de 32 noms doit être proposée, dont 8 seront choisis + le maire. Il propose tous les membres élus du conseil municipal (soit 22 personnes) + 10 personnes non élues : Mme Angéline MAZET – Mme Hélène VILAND – Mme Gisèle ALLAIX – M. Jean-Louis GUERRY - M. Serge BOURSON - M. Guy FUMAS – M. Jean Noël DESSEUX – M. Pierre BERNARD – M. Henri GRANGE - M. Joseph GUERRY.

➤ **Approuvé à l'unanimité.**

### • **Informations diverses**

1°/ Une rapide présentation est faite de la 1<sup>ère</sup> réunion de la commission Communication qui a eu lieu le 26/06/2020.

2°/ Le concours de pétanque du 14 juillet n'aura lieu.

.../...

3°/ La mairie a reçu des masques lavables de la Communauté de Communes. Une permanence aura lieu Place de France le samedi 4 juillet 2020 de 10h à 12h pour distribuer aux habitants de Chanas. Il a été proposé que d'autres masques soient mis à la disposition des habitants dans les commerces du centre village.

4°/ Les dates de réunions de la commission École et de la commission Bâtiments sont fixées.

**La séance du Conseil Municipal est levée à 20h35.**